



Mardi 17 mai 2022
Communiqué de presse

Transition énergétique

26 nouvelles voitures électriques dans la flotte de l'Agglo et de la Ville

Valence Romans Agglo et la Ville de Valence poursuivent leurs efforts pour améliorer la qualité de l'air et préserver l'environnement. Avec ces nouvelles voitures, le parc des deux collectivités compte désormais plus de cent véhicules propres, tous modèles confondus.

Vélos, voitures, véhicules utilitaires, engins, poids lourds, au total, ce sont 605 véhicules qui permettent au personnel d'assurer au quotidien les différents services à la population. Une flotte renouvelée régulièrement et une volonté commune : privilégier, dès que possible, l'acquisition de véhicules propres.

En 2021, on comptait déjà 95 véhicules électriques, hybrides, hydrogènes (dont 55 vélos). Aujourd'hui, 26 nouvelles citadines électriques (Renault Twingo E-tech) rejoignent le parc. Elles iront compléter en priorité le pool de véhicules mutualisés, empruntables par l'ensemble du personnel des deux collectivités. Un investissement total de 460 000 € portant à 121 le nombre de véhicules propres. Et la flotte s'étoffera encore d'ici la fin de l'année avec la réception de 33 véhicules supplémentaires (vélos, voitures, utilitaires électriques et hybrides). Soulignons que tous les types de véhicules ne bénéficient pas encore d'une version électrique performante, gros utilitaires et engins par exemple.

Des déplacements plus propres pour une meilleure qualité de l'air

Déjà soutenu, le rythme d'acquisition des véhicules propres devrait s'intensifier. Prochainement, un plan de déplacement permettra de définir des objectifs précis pour faciliter le déploiement de l'électrique dans les années à venir. A prendre en compte évidemment, le budget, sachant qu'un véhicule électrique coûte plus cher à l'achat mais est ensuite plus économique en entretien ; l'adaptation des zones de stationnement qui doivent être équipées de prises pour la recharge ; ou encore la formation et la réorganisation du travail pour le personnel chargé de l'entretien de la flotte.

L'enjeu est de répondre aux ambitions du Plan Climat Air Energie sur l'amélioration de la qualité de l'air. Pour l'année 2022, le taux prévisionnel de renouvellement en électrique pour les véhicules légers Agglo/Ville est de 50%. Au-delà donc des exigences fixées par la Loi d'orientation des mobilités à l'horizon 2026 (37,4 %).

Contact presse

Herveline Réhault | 04 75 63 76 45 | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

